

OBJECTIFS

Cette bourse s'adresse à un étudiant* au postdoctorat de l'extérieur du Québec. Elle vise à :

- encourager une recherche comparative (dans la mesure du possible) sur des thèmes jugés recevables par l'ARUC-GATS;
- favoriser l'intégration de jeunes chercheurs à un réseau international de recherche sur les thèmes de l'ARUC-GATS (www.teluq.uqam.ca/aruc-gats);
- favoriser la collaboration entre chercheurs du Québec et d'ailleurs.

AXES DE RECHERCHE À PRIVILÉGIER

- Les usages du temps de travail et des temps sociaux, en lien avec la conciliation emploi-famille :
 - les valeurs attribuées aux divers temps sociaux;
 - les usages du temps dans divers groupes (jeunes, travailleurs vieillissants, etc.);
 - l'aménagement du temps de travail et l'aménagement des temps sociaux, la réduction du temps de travail, l'organisation des espaces de travail en fonction de l'âge.
- Les parcours de vie ou trajectoires professionnelles de divers groupes (jeunes, femmes...) selon la problématique des temps sociaux et de l'intégration professionnelle;
- Le vieillissement de la population et ses effets sur le nouvel équilibre à trouver entre les groupes d'âge, en raison notamment de leurs demandes sociales concurrentes;
- La conciliation loisir-travail en fin de vie active;
- La gestion des âges dans les organisations;
- Autres thèmes couverts par l'ARUC-GATS.

LIEU

- Le séjour de l'étudiant se fait à Montréal, dans les locaux de la Téléu, de l'Université du Québec à Montréal.



Bourse de recherche postdoctorale sur les parcours de vie et la conciliation emploi-famille

Offerte par l'Alliance de recherche universités-communautés sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS) en collaboration avec l'Association internationale des études québécoises (AIEQ).

*Le masculin utilisé dans ce document désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, l'étudiant au postdoctorat doit :

- maîtriser la langue française et idéalement aussi l'anglais (pour la lecture et la rédaction d'articles);
- être en mesure de soumettre un dossier de candidature complet (voir section Dossier de candidature).

DURÉE

Le séjour doit être de 6 à 10 mois et peut être effectué à tout moment de l'année universitaire, pourvu qu'il coïncide avec une période au cours de laquelle la directrice de recherche (Diane-Gabrielle Tremblay, directrice de l'ARUC-GATS) est libre. Le séjour devrait normalement commencer à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre 2012 pour se terminer vers juin ou juillet 2013.

MONTANT ET VERSEMENT DE LA BOURSE

La bourse, subventionnée par l'ARUC-GATS, est d'un montant de 1000 \$ par mois** et sert à payer les coûts reliés au séjour de recherche de l'étudiant, au Québec. À ce montant s'ajoute la prise en charge, par l'AIEQ, du billet d'avion*** de l'étudiant en classe économique.

**La bourse sera payée une fois par mois et le dernier versement sera remis lors du dépôt du rapport final (incluant les notes de recherche).

***L'étudiant devra conserver la facture et les cartes d'embarquement originales de son trajet qu'il présentera à l'AIEQ pour obtenir un remboursement.

APPEL DE CANDIDATURE

Les dossiers complets doivent être reçus avant le 12 mai 2012 pour un séjour se déroulant à compter de l'automne (ou exceptionnellement de l'hiver suivant). Les candidats doivent faire parvenir leur dossier à l'adresse suivante : dgtrembl@teluq.uqam.ca.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent inclure les renseignements suivants :

- attestation d'inscription de l'établissement d'enseignement d'origine;
- relevés de notes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat;
- lettre de motivation en français;
- curriculum vitae en français ou en anglais;
- titre et description du projet en français (entre 3 et 10 pages maximum) mettant en valeur ses retombées pour la compréhension du thème choisi, à partir, éventuellement, d'une comparaison entre la situation du Québec et celle d'un autre pays);
- résumé, en français, de la thèse de doctorat (2 à 5 pages);
- copies d'articles rédigés ou publiés à partir de la thèse;
- lettre de recommandation du professeur qui a dirigé les travaux de doctorat de l'étudiant.

SÉLECTION DU LAURÉAT

- Toutes les candidatures seront examinées par la directrice de l'ARUC-GATS avec la collaboration d'un représentant de l'AIEQ.

Les critères d'évaluation sont :

- la qualité du dossier scolaire du candidat (publications, conférences, projet, etc.);
- la qualité scientifique du projet de recherche dans le domaine d'étude;
- l'impact du projet sur le programme de recherche de l'ARUC-GATS;
- l'effet du projet sur l'amélioration des connaissances sur le Québec dans ce domaine.

RÉSULTATS

- Les candidats seront avisés par courriel du résultat de leur demande.

RESPONSABILITÉ DU CANDIDAT

- Il incombe au candidat de vérifier s'il a l'obligation d'obtenir un permis d'étude ou de travail ainsi qu'une assurance médicale et, le cas échéant, de faire les démarches requises.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de l'ARUC-GATS : dgtrembl@teluq.uqam.ca ou www.teluq.uqam.ca/aruc-gats.

Les personnes intéressées par cette offre doivent soumettre leur dossier de candidature, au plus tard le 12 mai 2012, à l'adresse suivante : dgtrembl@teluq.uqam.ca